



Parc national  
de la Guadeloupe

Le Parc national de la Guadeloupe...  
**Guide de découverte**


# Sommaire

Le Parc national de la Guadeloupe : une nature préservée en milieu tropical.....	p. 3
La Soufrière.....	p. 6
Les Chutes du Carbet et les étangs.....	p. 10
La Route de la Traversée.....	p. 14
Les Ilets Pigeon.....	p. 20
Le Grand Cul-de-Sac Marin, les Ilets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais.....	p. 24
Conseils pour la découverte du Parc national de la Guadeloupe.....	p. 28
Informations pratiques.....	p. 30



# Le Parc national de la Guadeloupe : une nature préservée en milieu tropical

Le Parc national de la Guadeloupe a été créé en 1989 afin de préserver des territoires d'exception représentatifs des milieux tropicaux insulaires à haute valeur patrimoniale. Depuis les fonds marins des îlets de la Côte Sous-le-Vent ou du nord de la Basse-Terre jusqu'aux plus hauts sommets des montagnes de l'île, il assure la conservation d'écosystèmes à la fois riches et variés : récifs coralliens, herbiers sous-marins, mangroves, forêts marécageuses, forêts denses humides, savanes d'altitude... •



Florilège des plus beaux paysages de la Guadeloupe, le Parc recèle des sites les plus prestigieux de l'île : les Deux Mamelles, les Chutes du Carbet et surtout le volcan de la Soufrière. Outre leurs particularismes, tous ces sites donnent accès à des sentiers ou « traces » qui permettent une immersion totale au cœur de la forêt dense.

Ce guide vous propose une découverte de ces sites remarquables du Parc national. Il vous aidera à mieux faire connaissance avec la principale caractéristique de la Guadeloupe : son exceptionnelle diversité. •



*Forêt dense humide*



*Récif coralien*




# LE PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE







*Le Grand Cul-de-Sac Marin,  
les Ilets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais*



- ① Siège administratif du PNG  
+ point d'information
- ② Maison de la Forêt  
+ point d'information
- ③ Accueil des Chutes du Carbet
- ④ Antenne PNG de Baie-Mahault
- ⑤ Maison de la Côte-sous-le-Vent  
+ point d'information

-  bourg
-  route principale
-  cours d'eau principal

**Parc national :**

-  point d'information
-  **zone coeur**  
définie par décret ;  
activités réglementées
-  **aire optimale d'adhésion**  
*libre adhésion des communes  
stratégie développement durable*
-  **aire maritime adjacente**  
*stratégie développement durable*



# La Soufrière

« Un spectacle grandiose (...). Tout est imposant, calme, et rugissant... » (Henri Stehlé)

Familièrement baptisée « la Vieille Dame », la Soufrière est en réalité une toute jeune fille. Le dôme d'aujourd'hui, mis en place vers 1530, n'existait pas encore lorsque Christophe Colomb aborda la Guadeloupe en 1493.



*Forêt dans la brume*

## Un volcan actif

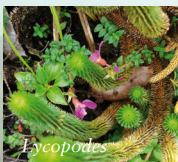
C'est sans doute l'un des plus hospitaliers du monde. Mais qu'il inquiète ou qu'il fascine, c'est un lieu de découverte unique qui offre de fortes expériences de visite. Le volcan fait l'objet d'une surveillance renforcée et constante. Les informations sont recueillies par les scientifiques de l'observatoire volcanologique et sismologique de La Guadeloupe, chargés de prévoir et d'interpréter les manifestations du volcan.

## La forêt des nuages

Les conditions écologiques particulières de la Soufrière expliquent que s'y développe une végétation tout à fait originale.

- **La pluie** d'abord qui tombe à raison de près de 10 mètres par an et qui fait de la Soufrière un des lieux les plus arrosés du monde ;
- **Les nuages** qui enveloppent le sommet environ 300 jours par an et qui justifient le nom de «forêt des nuages» donné à cette végétation rabougrie ;
- **Le vent** venant de l'Est, souvent violent, qui balaie le site toute l'année. La température, habituellement située autour de 19°, explique aussi en partie la croissance difficile de certaines plantes.

Cette végétation, d'un très grand intérêt patrimonial et scientifique en raison de ses capacités d'adaptation à la rudesse des conditions de vie, subit aussi les assauts des émanations toxiques du volcan. •



*Lycopodes*



*Thym montagne*



*La Soufrière*



*Ananas montagne*

### **Pour découvrir ...**

Le point de départ le plus accessible est le site des Bains-Jaunes (au bout de la route départementale D11), qui tient son nom du bassin d'eau tiède (et jadis couleur de soufre) construit là au XIX<sup>ème</sup> siècle par l'armée coloniale. Pour conduire le visiteur au sommet, un parcours d'interprétation composé de panneaux pédagogiques et ludiques a été mis en place le long d'un sentier aménagé et régulièrement entretenu. L'ascension qui nécessite environ deux heures de marche, emprunte d'abord le sentier du Pas du Roy à travers la forêt humide, et se poursuit depuis la Savane-à-Mulets au pied du dôme par le Chemin des Dames.

Sur les pentes et sur la partie sommitale, le randonneur remarquera les ananas-montagne rouges et jaunes, la violette des hauts, le fuschia-montagne. Les arbres sont représentés par une espèce dominante : le mangle-montagne aux feuilles épaisses et coriaces. La forte humidité favorise la prolifération des mousses, lichens, et sphaignes...

La faune quant à elle reste très discrète. Tout au long de sa randonnée, le visiteur sera accompagné par le chant cristallin des hylodes, petites grenouilles répandues sur toute la Guadeloupe. Il pourra également rencontrer plusieurs invertébrés caractéristiques de ces zones, notamment la Mygale de la Soufrière, araignée endémique de notre volcan qui mesure 3 à 4 cm d'envergure et qui est totalement inoffensive.

Au retour, après un bain réconfortant dans le bassin, offrez-vous une pause-déjeuner sur l'aire de pique-nique de Beausoleil.

D'autres sentiers de randonnée reliés à cet itinéraire permettent de se rendre à la Chute du Galion, à la Citerne, vers Matouba... •

### **Pour s'informer...**

Point d'accueil et d'information du Siège du Parc national de la Guadeloupe (voir p. 31) •

# LA SOUFRIERE

- ★ Sites remarquables
- ⚠ Point de vue
- P Parking
- 🏠 Abri
- 🚫 Route fermée
- Sentiers (traces)
- Rivières principales
- Cours d'eau secondaires



Sources : PNG; BD Topo® - © IGN 2011





# Les Chutes du Carbet et les étangs

A l'Est du volcan de la Soufrière, les Chutes de la rivière du Grand Carbet comptent parmi les plus belles cascades de la Caraïbe. Au nombre de trois, elles ont contribué à la renommée de la Guadeloupe, et lui ont sans doute valu le nom d'« île aux belles eaux » (Karukéra) que lui avaient donné les indiens Caraïbes.

La première chute est la plus haute des trois : elle effectue un saut de 115 mètres en deux paliers. La deuxième chute est la plus connue. Haute de 110 mètres, elle offre un spectacle magnifique. Avec ses 20 mètres de hauteur, la troisième chute est la plus modeste. Les deux premières de ces célèbres cascades se trouvent dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe.

## Petits lacs de montagne

Dans le secteur des Chutes du Carbet se concentrent plusieurs étendues d'eau communément appelées étangs. Assimilables à de petits lacs de montagne, ces plans d'eau sont nés des diverses éruptions volcaniques qui ont formé les reliefs de l'île, et créé des dépressions au fond desquelles l'eau s'est accumulée. Ces étangs, colonisés par la végétation aquatique, sont en voie de comblement. Certains d'entre eux sont perméables et restent vides une bonne partie de l'année. Les plus profonds sont peuplés de crustacés (ouassous), de petits poissons et de sangsues. •



1ère Chute du Carbet



*Vue aérienne Grand Etang*



*Poules d'eau*

### **Pour découvrir ...**

#### **Les Chutes**

A partir de l'aire d'accueil du Carbet (au bout de la route départementale D4), il faut environ 1h45 pour atteindre la première chute. Cette trace, réservée aux bons marcheurs, présente quelques passages délicats, notamment la traversée d'une ravine qui peut s'avérer très dangereuse par temps de pluie. La deuxième chute, dont l'approche reste dangereuse en raison de possibles chutes de pierres, est visible depuis une plate-forme d'observation accessible en 15 à 20 minutes de marche.

#### **Les étangs**

On accède au Grand-Etang depuis l'aire de stationnement située peu après le hameau de l'Habituée sur la route départementale D4. Le tour de cette grande étendue d'eau, particulièrement appréciée des oiseaux, s'effectue en une heure environ et permet de découvrir la forêt hygrophile dans ce qu'elle a de plus beau (Attention : les moustiques se plaisent en ces lieux humides : pensez à vous protéger). Le sentier conduit à un observatoire flottant d'où de nombreux spécimens de la faune aviaire locale peuvent être observés. Depuis ce site, un parcours (la Boucle des Étangs) permet de relier plusieurs autres plans d'eau (Étang Roche, Étang Madère, Étang As de Pique...) en un peu moins de 5 heures par un parcours relativement difficile et souvent glissant.

#### **La rivière**

A proximité de l'aire d'accueil des Chutes du Carbet, la rivière de Grosse Corde offre à l'Est un bassin et sa Cascade Paradise, et à l'Ouest un bain dans une eau chaude. •

### **Pour s'informer...**

Point d'information de l'Aire d'accueil des Chutes du Carbet (voir p. 30) •

# LES CHUTES DU CARBET ET LES ETANGS



## Equipements :

-  Point d'information
-  Toilettes
-  Point de vue
-  Aire de pique-nique
-  Parking
-  Carbet de bivouac
-  Cascade
-  Observatoire ornithologique



# La Route de la Traversée



*Cascade aux écrevisses*

La Route de la Traversée, ouverte en 1967, est la seule voie carrossable qui, reliant Petit-Bourg à Pointe-Noire, traverse le massif montagneux de la Basse-Terre. Elle joue donc un rôle particulièrement important pour les habitants de la Côte Sous-le-Vent.

La route de la Traversée est également appelée route des Mamelles. Il s'agit de deux pitons aux formes suggestives visibles depuis l'agglomération pointoise :

- La Mamelle de Petit-Bourg : 716 m d'altitude
- La Mamelle de Pigeon : 768 m d'altitude

Par le passé lieu de marronnage, la forêt de la Traversée permet aussi la découverte de milieux naturels longtemps connus des seuls forestiers et désormais classés Parc national. Cette forêt est une composante du « hotspot » de la biodiversité mondiale que constitue la Guadeloupe.

Le visiteur peut y voir des oiseaux comme la grive trembleuse, la paruline caféïette, la perdrix à croissant ou encore le pic de Guadeloupe, oiseau endémique de notre île. Les rivières et cours d'eau abritent le ouassou (petite crevette d'eau douce), le mulot (poisson avec une rayure blanche et noire) ou le crabe cirique de montagne.

Le long de cette route, plusieurs sites sont régulièrement entretenus par les équipes du Parc national afin que les visiteurs profitent des aménagements mis à leur disposition dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. •

## **Pour découvrir ...**

### **Le sentier de la Cascade aux Écrevisses**

Cette chute n'est pas très élevée, mais l'importance de son débit et le cadre enchanteur qui entoure le bassin d'eau cristalline, en ont fait un des sites touristiques les plus prisés de l'île. Le chemin d'accès est entièrement équipé pour accueillir les fauteuils roulants et pour faciliter la visite des personnes mal voyantes. Le site bénéficie du label « Tourisme et handicap ».

### **La Maison de la Forêt et son sentier d'interprétation**

Installée en bordure de la route de la Traversée, la Maison de la Forêt offre un lieu unique de découverte des richesses de la forêt tropicale guadeloupéenne. Une exposition gratuite propose aux visiteurs de faire connaissance avec ce milieu riche et fragile et de mieux comprendre la place qu'a longtemps occupée la forêt dans la vie des Guadeloupéens. Pour prolonger la visite, un sentier de découverte permet une immersion totale au cœur de la « forêt de la pluie ».

### **Les traces**

Pour ceux qui aiment randonner, il y en a pour tous les goûts. Outre les sentiers situés à proximité de la Maison de la Forêt, plusieurs traces sillonnent le secteur :

- La trace des Ruisseaux
- La trace de la rivière Quiock
- La trace de la Mamelle de Pigeon
- La trace de la Mamelle de Petit-Bourg
- La trace des Crêtes

Toutes ces traces sont une opportunité pour découvrir les richesses et les curiosités de la forêt tropicale humide de la Guadeloupe, une des mieux conservées des Petites Antilles.

### **Les aires de pique-nique**

A moins de 20 minutes de l'agglomération pointoise, la route de la Traversée est un peu le grand « jardin public » des Guadeloupéens. Les aires de pique-nique de la Cascade aux Écrevisses, de Corossol, de Bras David et de Petit Bras David sont toutes situées au bord de l'eau et sont régulièrement entretenues. Elles offrent un cadre fort apprécié pour passer la journée en pleine nature. Bien aménagées, elles sont toutes équipées de parkings, de tables et de bancs à l'abri du soleil et de la pluie, ainsi que de barbecues. Un accès pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé sur les aires de pique-nique de Corossol et de Bras David. •

## **Pour s'informer...**

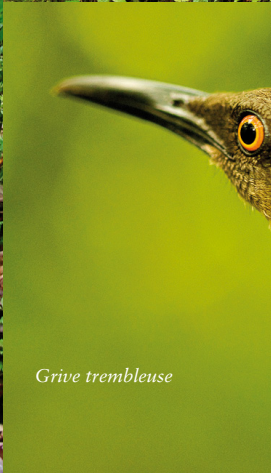
Point d'accueil et d'information de la Maison de la Forêt (voir p. 30) •



*Aire de pique-nique de Bras David*



*Trace en forêt*



*Grive trembleuse*





*Epiphyte*



*Contreforts*

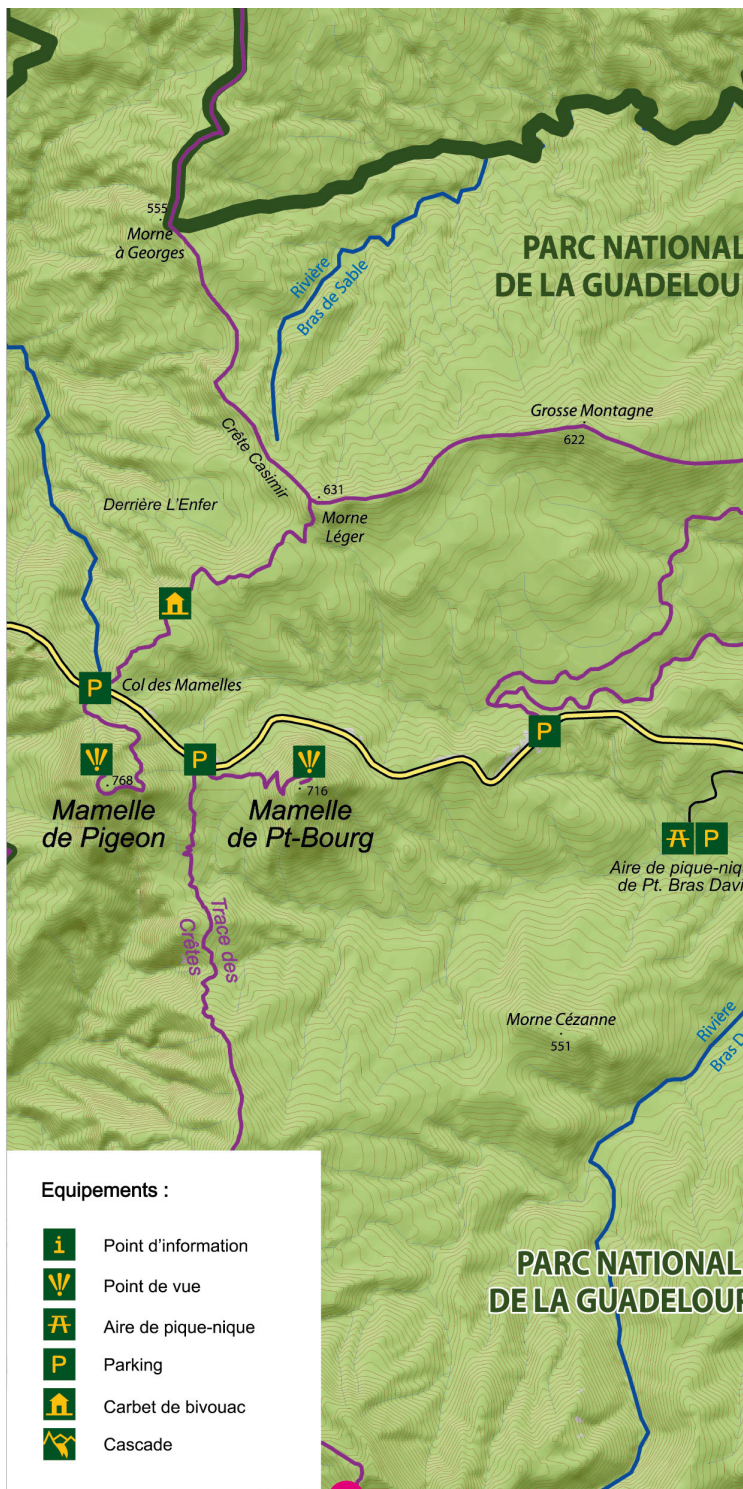


*Maison de la forêt*



*Dynaste*

# PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE



## Equipements :

-  Point d'information
-  Point de vue
-  Aire de pique-nique
-  Parking
-  Carbet de bivouac
-  Cascade



# Les Îlets Pigeon

Initialement nommés « Islet à Goyave », c'est au XVII<sup>ème</sup> siècle que ces îlets prennent le nom du Sieur Pigeon, propriétaire terrien qui fut à l'origine d'installations et du développement de l'industrie sucrière de cette époque. Situés à environ 1km du littoral de Bouillante, face à la plage de Malendure, les îlets Pigeon sont constitués de deux îlots d'une superficie totale d'environ 8 hectares (7 ha pour le grand îlet et 1 ha pour le plus petit) séparés par un chenal sableux de 30 mètres de large.

Les îlets sont recouverts d'une végétation sèche dominée par le mancenillier, le poirier-pays et le frangipanier. Sur les rochers, l'espèce la plus remarquable est la raquette épineuse.

Les îlets Pigeon et leur environnement représentent une zone unique qui associe des communautés marines et terrestres originales et diversifiées. Ils se composent de roches d'origine volcanique qui sont le siège de l'installation de communautés coralliennes d'une grande richesse.

Ces îlets connaissent une fréquentation touristique intense, tournée en particulier sur l'activité de plongée. Ce succès croissant s'ajoute aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes du site. Afin de garantir la protection de ce patrimoine fragile, ces zones ont été classées « cœur du Parc national » en 2009. •



*Îlets Pigeon*

### **Pour découvrir ...**

La beauté des richesses sous-marines des îlets leur valent de figurer parmi les sites les plus fréquentés de l'île. Outre la plongée, de nombreuses activités nautiques s'offrent aux visiteurs : canoë-kayak, bateaux à fond de verre, observation des cétacés, randonnée aquatique, ...

En 1974, le Commandant Cousteau, qui connaissait bien les îlets où il aurait tourné quelques images de son film « Le Monde du Silence », avait manifesté le souhait que le site puisse être protégé en raison de son caractère exceptionnel. Un buste en bronze du célèbre explorateur s'y trouve d'ailleurs immergé par 12 mètres de fond...

Des mouillages ont été mis en place pour les bateaux des structures professionnelles faisant visiter le site ainsi que pour les bateaux de plaisance. Ce dispositif permet de préserver le site.

Pour garantir une découverte respectueuse du site, de nombreux clubs de plongée ont signé une charte de bonne conduite initiée par le Parc national. •

### **Pour s'informer...**

Point d'information de la Maison du Parc en Côtes Sous-le-Vent (voir p. 31) •



*Tortue verte*



*Cachalots*



*Gorgone*



*Etoile de mer*






*Poisson perroquet*



*Coraux corne d'élan*

-  épaves
-  bouées de mouillage
-  limites communales
-  routes principales
-  cours d'eau principaux
-  bande des 300 mètres de la côte (navigation réglementée)
-  réserve de pêche

Parc national :

-  coeurs
-  aire optimale d'adhésion
-  aire maritime adjacente



Mer  
des  
Caraïbes

Pointe Mahault  
**Ilets Pigeon**

Pointe à Lézard

BOUILLANTE

Anse à la Barque

maison de la  
Côte-Sous-Le-Vent

VIEUX-  
HABITANTS

**Ilets Pigeon**



0 1 2 Km

23

# Le Grand Cul-de-Sac Marin, les Ilets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais

**Le Grand Cul-de-Sac Marin** est une vaste baie de 24 500 hectares entre la Grande-Terre et la Basse-Terre, fermée par la plus longue barrière de corail des Petites Antilles (29 km de long) et ceinturée par la plus large superficie de mangrove des Petites Antilles. Cet immense lagon abrite les principaux écosystèmes du littoral et de la mer (forêts marécageuses, mangroves, herbiers sous-marins, récifs coralliens...).

Le Grand Cul-de-Sac Marin constitue ainsi un réservoir de biodiversité exceptionnel. Il abrite la majorité des espèces de la faune corallienne et 60 % des gorgones des Antilles françaises.

- **Les récifs coralliens** constituent une véritable barrière face à la houle du large.
- **Les herbiers** de phanérogames marines se développent dans des eaux peu profondes. Ces herbiers revêtent une importance écologique primordiale pour la baie.
- **La mangrove** est constituée d'une flore particulière composée de palétuviers, arbres dont la caractéristique est de pouvoir se développer dans un milieu inondé par de l'eau salée ou saumâtre. Ce milieu joue un rôle de frein à l'érosion côtière, de filtre, et d'abri pour la faune aviaire.
- **La forêt marécageuse** fait suite à la mangrove dans les endroits inondables mais hors d'atteinte des marées, le long des cours d'eau et dans les plaines côtières. La végétation y est dominée par le mangle médaille.
- **Les marais herbacés** qui comprennent :
  - > les marais saumâtres
  - > les marais d'eau douce
  - > et les prairies humides.

La faune est représentée par une avifaune particulièrement riche (oiseaux de mer, d'eau douce, ou terrestres) qui trouve dans ces zones humides et peu profondes une nourriture abondante : coquillages, mollusques, petits poissons... Présent dans les eaux du Grand Cul-de-Sac jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le lamantin des Antilles, victime d'une chasse intense, a aujourd'hui disparu. Le Parc national porte le projet de le réintroduire.



Le Grand Cul-de-Sac Marin est déclaré depuis 1992 « zone humide d'importance internationale pour les oiseaux d'eau » (Convention de Ramsar) et 3 500 hectares, à la fois terrestres et maritimes, sont classés Parc national depuis 2009.

**L'îlet Kahouanne** (20 hectares) se caractérise par des paysages de falaises, mornes et plages. Il se compose d'une grande diversité de milieux bien conservés : une forêt sèche, une mangrove et une zone littorale rocheuse et sableuse, lieu de ponte de tortues.

**L'îlet Tête-à-l'Anglais** (1,5 hectare) est d'origine volcanique. Sa couverture végétale caractéristique des milieux secs est dominée par des cactacées endémiques des Antilles et rares en Guadeloupe : le cactus cierge (*Pilosocereus royenii*) et la raquette volante (*Opuntia triacantha*). L'îlot accueille également des oiseaux comme le noddie brun, la sterne bridée, la sterne fuligineuse et la sterne de Dougall. Il sert de dortoir pour les fous bruns et les frégates magnifiques. •

### **Pour découvrir ...**

Plusieurs opérateurs touristiques offrent la possibilité de découvrir ce patrimoine naturel remarquable. Cette découverte peut se faire en kayak, VTT des mers, en bateau, ...

Attention : l'accès à l'Îlet Blanc est interdit du 1<sup>er</sup> mai au 31 août car c'est la période de nidification des sternes. •

*Paysage de mangrove, Îlet à Fajou*

# LA BAIE DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN





*Etang bois sec, Ilet à Fajou*



*îlet Tête-à-l'Anglais*



*Palétuvier rouge*

# Conseils pour la découverte du Parc national de la Guadeloupe

En mer comme en pleine forêt, les richesses naturelles de notre patrimoine sont librement accessibles au visiteur qui les respecte. Il faut par ailleurs savoir que la nature guadeloupéenne présente certains dangers que les visiteurs ne soupçonnent pas toujours. Pour profiter pleinement de votre découverte dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, prenez soin de respecter les recommandations suivantes :

## 1- Pour la plongée et la découverte du milieu marin

### Avant de vous mettre à l'eau

- Ne jetez pas l'ancre sur les récifs coralliens ou les herbiers
- Ne jetez rien par dessus bord
- Vérifiez que manomètre et détendeur de secours sont bien fixés
- N'utilisez pas de palmes longues ni de gants qui peuvent provoquer d'importants dommages à la faune et la flore

### Pendant que vous êtes dans l'eau

- En plongée, **ne prenez pas appui** sur le fond
- **Vérifiez votre lestage** et adaptez votre « flotabilité », notamment lorsque vous prenez des photos
- **Palmez avec prudence** pour ne pas casser les coraux
- **Ne prélevez ni animaux, ni végétaux**, morts ou vivants
- **Ne nourrissez pas les animaux**, respectez leur tranquillité, ne touchez rien de vivant fixe ou mobile ;
- **Ne nagez pas trop près des rivages et des côtes** pour éviter tout contact avec le fond
- **Évitez d'entrer sous les surplombs** pour protéger la faune fixée au plafond
- Repartez avec vos déchets

### Après

- **Économisez l'eau douce**
- **N'achetez pas de souvenirs arrachés à la mer** (carapaces de tortues, poissons séchés, corail, coquillages). La plupart des espèces sont protégées et interdites à la vente et au transport.

## 2- Pour la randonnée et la découverte du massif montagneux

### Avant de partir :

- **Choisissez un itinéraire adapté à vos capacités.** La progression est plus difficile en milieu tropical. Une grande partie des traces sont des sentiers « sportifs » réservés aux bons marcheurs. Le cas échéant, faites appel aux services d'un guide (accompagnateur de montagne). Le niveau de difficulté et la durée sont indiqués au départ du sentier.
- **Renseignez-vous sur la météo et l'état des sentiers** ; méfiez-vous des informations qui circulent sur les sites internet non officiels.
- **Munissez-vous de bonnes chaussures de randonnée.**
- **Emportez un vêtement chaud et imperméable** et prévoyez une tenue de rechange.
- **N'entamez jamais une randonnée au-delà de 15h30.** La nuit tombe tôt (entre 17h30 en décembre et 19h00 en juin).

- **Ne partez jamais seul.** Prévenez toujours quelqu'un de l'itinéraire que vous envisagez de suivre, et de la durée probable de votre absence. Emportez votre téléphone portable chargé.
- **Ne marchez pas le ventre vide** et prévoyez quelques victuailles riches en valeur énergétique. Emportez de l'eau en quantité suffisante : 1 à 2 litres/personne pour toute sortie supérieure à 2 heures.

### Pendant la randonnée

- **Restez sur l'itinéraire choisi et suivez le balisage officiel** ; ne prenez pas de raccourcis car ils peuvent vous éloigner de votre destination ;
- **Surveillez la météo.** Par temps de pluie dans les rivières, des feuilles flottant sur l'eau sont des signes annonciateurs d'une crue soudaine et violente.. Si l'eau monte, attendez la décrue.
- **Attention aux glissades.** En raison de l'humidité importante, la marche en forêt peut être pénible pour les personnes peu entraînées car on progresse souvent dans l'eau et la boue.
- **Ne laissez rien derrière vous** et repartez avec tous vos déchets ;
- **Touchez avec les yeux, ne cueillez rien, ne prélevez rien.** Dans le cœur du Parc national, toute atteinte au milieu naturel est formellement interdite. En forêt, certaines plantes ou certaines baies sont urticantes : mieux vaut ne rien toucher.
- **Évitez de faire du bruit** pour la tranquillité des autres randonneurs et de la faune; **nos amis les chiens ne sont pas admis** dans le Parc national, même tenus en laisse.
- **Ne faites pas de feu** hors de réchauds portatifs.

### Après la randonnée

- **Contactez-nous** pour nous faire parvenir vos remarques ainsi que toutes les anomalies et informations recueillies sur le terrain (ex : arbres tombés). Vous nous aiderez ainsi dans nos interventions - [www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr) ou laissez un message dans nos points d'accueil.

## 3- Adresses utiles :

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos sorties, ces structures vous conseilleront :

### Association Guadeloupe Autrement

Email : [info@guadeloupe-autrement.fr](mailto:info@guadeloupe-autrement.fr)

Internet : <http://www.guadeloupe-ecotourisme.fr>

### Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre

Tél.: 0590 20 98 31 / Email : [cgrp971@orange.fr](mailto:cgrp971@orange.fr)

Internet : <http://guadeloupe.ffrandonnee.fr>

### Syndicat Guadeloupéen des Accompagnateurs en Montagne

Internet : <http://sgam.unblog.fr/>

### Comité régional Guadeloupe de plongée COREGUA

Tél.: 0690 47 11 61 / Email : [coreguaffessm@orange.fr](mailto:coreguaffessm@orange.fr)

Internet : <http://coregua.free.fr/>

### Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe

Tél.: 0590 82 09 30 • Fax : 0590 83 89 22

Email : [info@lesilesdeguadeloupe.com](mailto:info@lesilesdeguadeloupe.com)

Internet : <http://www.lesilesdeguadeloupe.com> •

# Informations pratiques

..... Pour en savoir plus sur le Parc national de la Guadeloupe, ses sites et le patrimoine naturel et culturel à y découvrir, rendez-vous aux points d'accueil du Parc national de la Guadeloupe :

## Maison de la Forêt

Route de la Traversée, 97170 Petit-Bourg

### Horaires d'ouverture :

En basse saison (du 1er mai au 30 juin, et du 1er septembre au 31 octobre) : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 16h30

En haute saison (du 1er novembre au 30 avril, et du 1er juillet au 31 août) Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30  
Dimanche de 9h00 à 13h15

### Services

- > Exposition permanente
- > Animation
- > Possibilité de pique-niquer
- > Pas de toilettes
- > Pas de réseau téléphonique
- > Accessible aux personnes à mobilité réduite

## Accueil des Chutes du Carbet

Route de l'Habitée, 97130 Capesterre Belle-Eau  
Téléphone : 06 90 59 66 36

**Horaires d'ouverture** : tous les jours de 8h30 à 16h30

Tarifs (du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015) :

- 2,20 € ..... Adulte
- 1,00 € ..... Enfant (- de 12 ans)
- 4,40 € ..... Par famille (2 adultes + 2 enfants)
- 1,50 € ..... Personne faisant partie d'un groupe de 8
- 5,00 € ..... Pass annuel/personne

### Services

- > Animation
- > Possibilité de pique-niquer
- > Toilettes
- > Boutique
- > Accessible aux personnes à mobilité réduite

### Maison de la Côte Sous-le-Vent

47, bd Arnould Nicolas (RN 2), Marigot,  
97119 Vieux-Habitants  
Téléphone : 0590 94 89 12

**Horaires d'ouverture** : Lundi, mardi et jeudi : de  
8h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.  
Mercredi et vendredi : de 8h00 à 13h30

### Services

- > Animation
- > Toilettes
- > Boutique
- > Accessible aux personnes à mobilité réduite

### Siège administratif du Parc national de la Guadeloupe

Montéran, 97120 Saint-Claude  
Téléphone : 0590 41 55 55

**Horaires d'ouverture** : Lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à  
12h30 et de 14h00 à 17h00. Mercredi de 8h00 à 13h00.  
Vendredi de 8h00 à 12h30.

### Services

- > Exposition ponctuelle
- > Toilettes
- > Boutique
- > Accessible aux personnes à mobilité réduite

**Site internet dédié à la randonnée:**  
Rando Guadeloupe : <http://rando.guadeloupe-parcnational.fr>

Faites valider vos passages sur nos sites, à la Traversée, aux Chutes du Carbet, à la Soufrière et en Côte Sous-le-Vent, et recevez un souvenir du Parc à l'issue de votre dernière validation :

A la Traversée, la Maison de la Forêt

*visa*

Aux Chutes du Carbet

*visa*

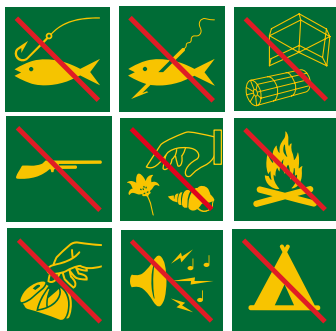
En route vers les Îlets Pigeon, la Maison du Parc


*visa*

En route vers la Soufrière, le siège administratif

*visa*

## Réglementation au service de la préservation



 Accès à l'Îlet Blanc interdit 1er mai / 31 août  
(période de nidification des oiseaux marins)

Le contenu détaillé de la réglementation terrestre et marine  
peut être consulté auprès des Maisons du Parc national



Cette brochure est éditée avec la  
participation de la Région Guadeloupe



Crédits photos : C. Lesponne - F. Salles - C. Lefèbvre - M.  
Dumoulin - X. Kieser - R. Gomes - W. Démonio  
E. Noël - C. Dautrey - Ph. Giraud - F. Lévy - A. Chopin.



**Parc national de la Guadeloupe**

Montéran - 97120 SAINT-CLAUDE

Tél.: 0590 41 55 55 - Fax : 0590 41 55 56

[www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr)